



École
Du Bois Joli

1105 St. René est.
Gatineau (Québec)
J8R 1N1
Tél.: 669-1207
Fax.: 669-1495

RAPPORT ANNUEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017 ÉCOLE DU BOIS JOLI

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (C.É) de l'école du Bois Joli vous présente son rapport annuel. Celui-ci vous reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au C.É pour l'année 2016-2017. Une copie de ce document sera déposée à la commission scolaire des Draveurs.

Le conseil d'établissement 2016-2017 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 8 septembre 2016. À cette rencontre, les parents présents ont élu quatre membres pour des mandats de 2 ans en plus de nommer le délégué au comité de parents et son substitut pour l'année.

Le Conseil d'établissement, composé de sept parents et de sept membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du C.É. 2016-2017

Membres-parents : Mesdames Annie St-Jacques, Martine Imbeault (substitut au comité de parents), Stéphanie Fortin, Mylène Raymond ainsi que Messieurs Nicolas Robichaud, Jérôme Maltais (Vice-président et délégué au comité de parents) et Christian Plouffe (Président).

Membres du personnel : Mesdames Tammy Girard, Lynn Dupuis, Francine Houle, Marie-Pierre Poisson, Line Charron, Judith Dubois et Nicole Trudel.

Directrice adjointe : Mesdames Nathalie Perrier et Caroline Lavictoire

Directrice : Mme Annick Massie

L'école du Bois Joli est un établissement de vingt-six classes qui permet de scolariser 585 élèves du préscolaire à la 2e année du 3e cycle. Encore cette année, nos cinq groupes de 6^e année étaient installés dans des classes satellites à l'école secondaire Le Carrefour.

Sous la direction de madame Annick Massie, les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés, autant à l'école du Bois Joli qu'à l'édifice Carrefour. Une équipe de trente enseignantes et enseignants, deux orthopédagogues, une enseignante-ortho, une animatrice à la vie spirituelle et engagement communautaire, cinq techniciennes en éducation spécialisée et trois préposées aux élèves offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde *Les amis de la Vallée*, la technicienne du service de garde, madame Sylvie Couturier, ainsi que l'éducatrice classe principale, madame Line Charron, coordonnent l'organisation d'activités complémentaires à l'enseignement s'adressant à plus de 350 élèves. Seize éducatrices planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leurs talents artistiques et sportifs.

Le Conseil d'établissement est une instance qui exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun, condition essentielle pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite des élèves de l'école du Bois Joli.

Cette année, notre C.É a tenu sept séances publiques régulières avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets. En 2016-2017, les principales résolutions du Conseil ont porté sur :

- les états financiers 2015-2016;
- les règles de fonctionnement du Conseil d'établissement et son budget;
- le protocole d'entente avec le CPE Petits Pieds et le Phénix de Nicolas-Gatineau;
- la révision budgétaire 2016-2017;
- le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2016-2017;
- le budget de la vie étudiante 2016-2017;
- l'adoption des activités éducatives obligatoires et facultatives pour l'année 2016-2017;
- la mise en œuvre des services complémentaires 2016-2017;
- le « Projet éducatif, plan de réussite et la convention de gestion et de réussite » 2017-2018;
- la campagne de financement 2017-2018;
- les règles de conduite de l'école et les mesures de sécurité 2017-2018;
- la prévision budgétaire 2017-2018;
- la rentrée progressive au préscolaire 2017-2018;
- la répartition du temps grille-matières 2017-2018;
- la liste de fournitures scolaires et les frais exigés aux parents en 2017-2018;
- les règles de fonctionnement du service de garde 2017-2018;
- l'adoption de la programmation des journées pédagogiques du service de garde 2017-2018;
- les ententes de services (photos, traiteurs) 2017-2018;

Il importe de souligner que tous les membres du conseil d'établissement de l'école du Bois Joli collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement, les bénévoles ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves.



Christian Plouffe,
Président

